



## Formation

# Travailler dans le bâti ancien avec les DTU

### Objectifs :

- Mettre en adéquation les techniques employées, la normalisation et les garanties spécifiques aux travaux qui respectent le patrimoine bâti ancien.
- Etudier les possibilités de mise en conformité de l'utilisation des savoirs faire spécifiques au bâti ancien avec les techniques du gros œuvre.

### Programme :

- Rappels
  - des différents types de protections des bâtiments ( Monuments historiques, secteurs protégés...)
  - des différents textes normatifs et règles de l'art en vigueur en France et en Europe
- Composition et statut d'un DTU. Liste des DTU concernant le gros œuvre.
- Textes normatifs en relation avec les protections patrimoniales et les interventions projetées.
- Application des normes (DTU, fascicules techniques...) en fonction des différents types de protections. Niveaux d'interventions et conséquences.
- Contradiction entre les normes et techniques avec les solutions envisageables.
- Adéquation des normes avec les techniques de construction du bâti ancien
- Etat de la normalisation des matériaux actuels (écologiques et non écologiques) et des matériaux anciens. Méthodologie de la démarche pour connaître la composition exacte d'un matériau et son état normatif
- Garanties en fonction des techniques courantes et des techniques non courantes
- Exemples pratiques à la lecture des normes, des cahiers des clauses techniques particulières et à leur mises en application dans le bâti ancien existant.

### Public ciblé :

Professionnels du bâtiment, artisans, entrepreneurs, maçons qui oeuvrent sur le patrimoine bâti ancien.

### Pré requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

Exposé  
Exercices pratiques

### Durée :

1 jour (7h) de 9h à 18h

### Tarif :

**Pédagogie :** Nous consulter

Possibilité de prise en charge, suivant les conditions prévues par les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (dans le cadre du DIF, CIF et Plan de formation)

### Lieu :

28 route de Bourlat  
23150 Lavaveix-Les-Mines

### Intervenant :

Spécialiste de la réglementation appliquée aux techniques du patrimoine, expert et formateur auprès de la FFB, des Monuments Historiques, des assureurs, des tribunaux et de l'ordre des Architectes.

**centre d'éco-construction hanneman - former pour bâtir autrement**

28 rte Bourlat 23150 LAVAVEIX LES MINES Tel/Fax: 05 55 81 32 03 contact.formation(at)hanneman.fr www.hanneman.fr  
SCOP au capital variable N° Siret : 510 708 134 00018 Organisme de formation enregistré sous le N°74 23 00174 23 auprès du préfet de la région du Limousin